

cruciformes, ornent les branches de l'étoile et font cercle autour du médaillon central. Les petits carrés dont l'étoile achève le dessin aux quatre angles du grand sont garnis, en diagonale, par deux rosaces différentes et par deux dauphins, l'un avec un coquillage, l'autre posé sur un trident. Les quatre triangles dont elle achève le dessin aux axes sont garnis respectivement par une feuille cordiforme, une fleur en bouton, deux demi-rosaces différentes. Un cadre de torsade entoure tout ce décor. Au delà, mais sur deux côtés seulement, s'ajoute une bande rectangulaire ornée d'un rinceau en sa partie médiane et dont les deux extrémités sont un damier carré de plaques de marbre. Le champ est blanc, la décoration polychrome.

Personne, jusqu'ici, n'a soupçonné le mensonge d'Artaud sur la provenance de sa table. Comarmond <sup>1</sup> note seulement qu'il tait l'endroit précis et l'époque de la découverte. « Ce n'est, conjecture-t-il, qu'une portion d'un pavé en mosaïque dont on a sans doute restauré l'un des caissons les moins dégradés ». Certains détails de la décoration lui paraissent indiquer « qu'il existait sur cette mosaïque un sujet principal placé dans le centre, où figuraient Neptune et Vénus ». M. Georges Lafaye compte cette pièce au nombre des mosaïques de Vienne, et même la compte deux fois <sup>2</sup>. Il suffisait cependant, pour apercevoir la supercherie, de confronter soit l'objet, soit la planche XXVII, qui le représente, avec la planche XXVIII, datée de 1821 : *Mosaïque de Lyon trouvée à la Déserte en MDCCCXX*.

2. Le 11 juillet 1820 <sup>3</sup>, Louis Flacheron, architecte de la mairie, lit

1. *Description...*, p. 693. Il traduit ainsi les mesures données par Artaud : 1 m. 437 × 1,087.

2. *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, n° 163 : « Étoile à six rais » (erreur) « dans un panneau carré entouré d'une torsade. Vase au centre de l'étoile. Dauphins et rosaces dans les angles. Fragments réunis par Artaud dans sa collection particulière » (avec renvoi à la notice et à la planche d'Artaud) ; — n° 179 : « 1 m. 43 × 1,08. Vases, papillons, reptiles. Fragment. Musée de Lyon » (avec renvoi à la notice de Comarmond).

3. Artaud, reproduisant (1835, p. 109-112) le mémoire de Flacheron, le date du 11 juillet 1830, faute d'impression certaine, puisque le manuscrit même d'Artaud (*Bibliothèque de l'Académie de Lyon*, M 106, p. 79) donne la date vraie. Entre cette donnée fautive et celle de la planche, lorsque je ne connaissais encore ni le manuscrit de Flacheron (voir note suivante) ni celui d'Artaud, j'ai malencontreusement choisi la première (*Journal des Savants*, 1916, p. 274, note 4). Égaré par la même coquille et par le fait qu'Artaud insère le mémoire de Flacheron, non dans sa notice de la pl. XXVIII, mais dans celle de la planche LII, qui représente les trois mosaïques superposées découvertes en 1823, au voisinage immédiat de la mosaïque Flacheron, M. Adrien Blanchet, *Inv. des mos. de la Gaule*, a décrit celle-ci deux fois, d'abord sous le n° 733 : « La Déserte, en 1820. Cercles à fond noir avec étoile blanche à six pointes ; carrés à fond blanc avec rosaces, bouquets ou vases polychromes entre bandes blanches et noires » ; — puis sous le n° 735 : « *Ibid.* : 15 juin 1830, en construisant un bâtiment municipal, à l'extrémité de la place, sur un des côtés du nouveau perron du Jardin des Plantes... Losanges, rosaces et dauphins. Torsade formant une bordure ; deuxième bordure constituée par une plate-bande de marbre blanc ». Et, cette seconde fois, il l'a prise, nous le verrons plus loin, pour l'une des mosaïques superposées de 1823.